



## Procès verbal de la réunion du bureau du 18 Mars 2006

Pour faire suite à l'assemblée générale ordinaire du 18 Mars 2006 une réunion du bureau a été immédiatement convoquée à 17h45 en présence de l'ensemble des membres du nouveau bureau et du président d'honneur.

### 1. Répartition des postes au sein du bureau :

Les postes à pourvoir sont : président, trésorier, secrétaire général, secrétaire adjoint et 2 vice-président.

La proposition des postes s'est faite de manière collégiale et l'élection s'est faite à main levée. Tous les postes ont été votés à l'unanimité.

- Président : Jean-Marc MORIN (ActionJoe)
- Secrétaire : Jean-Luc DOUAU (Vipi)
- Trésorier : Christian LEROY (Droopy)
- Secrétaire Adjoint : Didier BOYER (Did)
- Vice-président, Chargé des achats Groupés : Patrick THOMAS (T-Teuf)
- Vice-président, Chargé du relationnel avec les membres : Eric MARTIN (Winnie) Il sera le point d'entrée et de sortie unique entre les membres et le bureau.

### 2. Création d'un poste de Chargé des événements exceptionnels

Ce poste est un poste de délégué, il ne fait pas partie du bureau. Toute action réalisée ou décision prise devra, au préalable, être validée par le Bureau.

Sa mission est de :

- Concentrer toutes les propositions d'événements faites par les membres,
- D'en vérifier la possibilité de réalisation par rapport aux autres événements,
- D'en évaluer le réalisme,

- D'aider l'émetteur à finaliser son projet,
- De soumettre le projet finalisé au Bureau,
- De relayer la décision de ce dernier,
- De suivre, en partenariat avec le bureau, l'avancée.

Ce poste a été proposé à André BERAHA (André84) et Accepté par lui.

### 3. Relations avec Yamaha

Afin de garder une continuité dans les relations avec Yamaha Motor France, il a été demandé à André BERAHA (André84), qui a accepté, de continuer à travailler en concertation avec le bureau sur le relationnel avec YMF.

Ce poste est un poste de délégué, il ne fait pas partie du bureau. Toute action réalisée ou décision prise devra, au préalable, être validée par le Bureau.

### 4. Remerciement à Noël et GC

En remerciement au travail de Noël et GC pour la réalisation du DVD expédié avec la Newsletter N° 2, il a été décidé que le Club leur offre chacun une montre Yamaha.

A 18h30, la séance est levée.

Fait à Hérisson, le 18 Mars 2006

Le secrétaire

DOUAU Jean-Luc (Vipi)